

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 22 (1975)
Heft: 5

Rubrik: Nouvelles des villes et cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>




UNNOUVELLES DES VILLES ET CANTONS ROMANDS

Incendie du Grand-Passage à Genève

Activité de l'organisme de protection de l'établissement (OPE) et collaboration de la protection civile (PC)

Nous aimions revenir sur un aspect dont on parle rarement. Le fait divers passé et sans cesse conditionné par de nouveaux événements, la presse en général ignore les activités de la protection civile après un sinistre.

L'OPE du Grand-Passage est fort de 27 personnes sous le commandement de M. Cappelletti. Nous avons rencontré son adjoint, M. Vuadens, qui a coordonné toutes les activités auxquelles se sont livrées tout son personnel. Nous rappellerons également que cet important incendie s'est déroulé dans la nuit d'un samedi à un dimanche.

Le travail d'un OPE

Dès le lundi matin, cet OPE a dû faire face à des problèmes aussi importants que divers. Immédiatement, un poste de commandement a été ouvert au sous-sol et deux établettes assuraient les liaisons nécessaires. Il fallait en tout premier lieu réceptionner le personnel venant prendre son service et le répartir dans l'une des treize équipes qui furent constituées. Chacune de ces équipes était encadrée soit d'un chef de section, soit d'un chef de groupe ou un SPG et avec une mission bien précise. Tout ce personnel fut équipé de casque, bottes et salopettes et ce n'est pas moins de 130 personnes qui très rapidement se mirent au travail.

Une action de solidarité

Au point de vue du matériel d'équipement l'esprit de solidarité a parfaitement joué. Septante casques arrivèrent de l'OPE du G.-P. Carouge, deux cents casques et bottes ainsi que des salopettes du Service cantonal. L'OPE Migros mit également cinquante casques à disposition.

Les différentes missions

Toutes ces équipes avaient donc une mission bien déterminée et qui consistait entre autres:

- Evacuation de l'eau stagnante au rez-de-chaussée et qui descendait sans cesse des étages supérieurs.

- Retirer toutes les marchandises et rechercher tous les documents importants, tels que fichiers du personnel, des clients, des classeurs encore en état et surtout le contenu des meubles métalliques se trouvant dans la partie des bureaux de l'administration, spécialement touchée par le sinistre.

Tous ces travaux se sont faits à dos d'homme, dans des conditions difficiles, sans éclairage, en cherchant son chemin tout en assurant la sécurité. Ce matériel récupéré était descendu par l'escalier antifeu, qui parfaitement remplit son rôle, de tous les étages au sous-sol et chargé dans des bennes. De très gros efforts d'imagination et de débrouillardise ont permis cette évacuation. Par exemple de descendre certains meubles classeurs sur des luges en plastique empruntées à ce qui fut le rayon des sports.

Des problèmes sans cesse nouveaux

Très rapidement les responsables se sont trouvés devant des problèmes nouveaux et demandant chaque fois une décision très rapide. Nous en citerons quelques-uns qui pourront servir d'exemples:

- Il fallait à tout prix procéder très vite à l'évacuation de toutes les marchandises périssables du supermarché, sous peine de voir une putréfaction rendre encore plus difficile et pénible cette évacuation.
- Trouver une solution immédiate de disposer de lieux d'aisance pour ces 130 travailleurs, l'eau étant coupée ainsi que les colonnes sèches, et si possible sans avoir recours aux W.-C. chimiques de la protection civile.
- Assurer un ravitaillement en boissons et aliments chauds et transportés dans les autocueilleurs de la protection civile.
- Le mardi soir, le feu est reparti et a été circonscrit par l'OPE à l'aide de 20 extincteurs que l'on a dû chercher à la lueur des lampes de poche avec une orientation difficile du fait de la modification des lieux habituels.
- Même problème le mercredi où un petit sinistre avait repris entre une pile de draps et stoppé par 3 SPG de l'OPE.
- Le poste de commandement dut répondre à longueur de journée à de multiples questions des nouveaux arrivants, les incorporer dans une équipe de travail, les équiper et tenir à jour le journal, véritable livre de bord, et dans lequel la mission de chaque équipe a été consignée.

Les qualités d'une autonomie

Après avoir procédé à l'évacuation des marchandises il restait encore à arracher les sols, moquettes, parquets, transporter le mobilier, présentoirs et toujours par le seul escalier disponible. A chaque instant il fallait trouver un chemin commode, veiller à la sécurité de toutes ces bonnes volontés.

Une particularité du Grand-Passage est de pouvoir vivre de façon autonome en courant électrique. En effet, au deuxième sous-sol se trouve un important complexe groupant trois groupes électrogènes qui assurent le courant nécessaire et fonctionne en temps normal de sept heures du matin à dix-neuf heures. Ainsi donc, à partir du mardi déjà, une partie de l'éclairage était rétabli et l'eau en partie également à disposition. Dès jeudi une cuisine fonctionnait pour assurer le ravitaillement. Ce deuxième sous-sol abrite aussi des fosses de récupération et dès lundi matin un puissant compresseur a pompé durant vingt-quatre heures pour les assécher.

La reconstruction

Toutes les marchandises évacuées après avoir été triées ont fait l'objet d'une vente spéciale qu'il a fallu également organiser. De ces treize équipes constituées en OPE renforcé, une était spécialement chargée de la surveillance. Il ne faut pas oublier que dès le milieu de la semaine plus de deux cents ouvriers extérieurs au per-

sonnel du magasin œuvraient dans cet énorme chantier de six étages, tel une fourmilière en plein été.

Tout ce travail n'a été possible que par une parfaite organisation, un sens de l'improvisation efficace, une volonté de fer de la part des responsables et bien sûr le dévouement de tous et de toutes, qui du chef de service à la vendueuse casquée a mis la main à l'ouvrage.

Une fois de plus la nécessité d'une protection civile est prouvée. Que ce soit après un sinistre, ou après une catastrophe on ne soulignera jamais assez le rôle de ceux qui ont appris: *le geste qui sauve, la manière de combattre un incendie ou d'organiser la survie.*

Willy Barthe

Participation féminine aux cours de protection civile dans le canton de Fribourg

L'Office cantonal a pris une décision judicieuse permettant plus facilement de bénéficier de l'engagement volontaire de femmes dans la protection civile. En effet, les épouses et les mères, qui sont disposées à collaborer, la participation à un cours organisé au centre cantonal d'instruction à Sugiez leur posait des problèmes difficiles à résoudre.



C'est la raison pour laquelle ledit Office organise des cours d'introduction dans les chefs-lieux des districts, afin de donner la possibilité aux femmes de suivre l'instruction de protection civile selon un programme leur permettant de s'occuper de leur ménage et de leurs enfants. M. Jean-Paul Donzallaz, chef cantonal, parle d'une participation assez modeste eu égard à l'année de la femme, mais relève que cette collaboration féminine compense par la qualité de l'esprit qui les anime. Les participantes aux cours donnent une leçon de civisme à certains hommes qui se croient au-dessus de ces notions. De plus, la présence active de la gente féminine bonifie l'ambiance d'un organisme local. Les participantes de ces cours d'introduction témoignent beaucoup d'intérêt; elles se déclarent très satisfaites d'avoir appris les soins aux blessés, les soins à domicile, et le comportement à adopter en présence de radio-activité.



Lausanne

Le 11 avril, la Direction de police, à laquelle le service de la protection civile est rattaché, recevait les autorités, architectes, entrepreneurs, ouvriers intéressés, à l'occasion de la fin du gros œuvre d'un complexe de protection civile réalisé dans le cadre de la construction d'un groupe scolaire au nord de la ville.

C'est un enrichissement de l'équipement du dispositif de protection susceptible de rendre de précieux services, déjà en temps normal.

Caractéristiques techniques: Surface totale construite, 2400 m²; volume total de la construction, 10 400 m³; nombre maximum de personnes abritées, 468.

Poste sanitaire de secours: Surface 1450 m².

- 15 chambres de malades avec un total de 232 lits pouvant être porté à un maximum de 264, 24 lits sont réservés au groupe de réanimation.
- 2 salles d'opérations avec locaux annexes, préparation, stérilisation, laboratoire, pharmacie, etc.
- 1 bureau, des locaux pour les effets, la réserve d'oxygène, 1 morgue.
- les groupes SAS et désinfection.
- 1 cuisine, 1 local de vivres, 1 buanderie, 1 lingeerie.
- 1 réfectoire pour le personnel hospitalier.
- 2 dortoirs hommes et femmes pour 96 personnes
- les locaux sanitaires.

Poste d'attente: Surface 550 m².

- 3 dortoirs pour 108 hommes
- 1 réfectoire, 1 bureau PC, les locaux sanitaires
- 1 local pour les engins et le matériel: 2 motos-pompes, 2 compresseurs, 12 remorques à matériel.

Locaux techniques: Surface 400 m².

- 1 groupe électrogène de secours avec réserve de mazout de 22 000 l.
- 1 local pour les installations de ventilation et climatisation.
- 7 réservoirs d'eau potable d'une capacité totale de 340 000 l.

Danger! Que faire des «vieux» postes de télévision

Extrait du Bulletin d'informations de protection civile de la Fédération nationale française. «Le Syndicat des constructeurs d'appareils de radio et de télévision estime à 700 000 le nombre des téléviseurs mis au rebut. Or, il n'existe pas de cimetières pour ces appareils et la plupart sont mis à la retraite dans un coin de grenier.

Or le vide poussé qui règne dans les tubes-écran – qui sont de grande dimension – fait peser une menace permanente d'implosion, toujours grave même s'il s'agit d'une implosion froide, c'est-à-dire sans risque d'incendie. Il faut, notamment, interdire aux enfants de jouer avec un vieux téléviseur.

Si l'on veut «exécuter» soi-même un poste condamné, il convient de procéder comme le font les spécialistes, de la façon suivante: poser l'appareil ou le tube cathodique seul dans un grand carton ou une caisse de préférence bourrée de papier ou de paille, le col étroit du tube en haut, et briser seulement l'extrémité de ce col d'un coup de marteau bien net; l'air s'en-gouffrera alors dans l'ouverture, sans danger.»

Collaboration de la P.C.

Suite à l'article 4 de la loi fédérale prévoyant l'intervention de la protection civile en cas de catastrophe, la PC genevoise s'est préparée à répondre, 24 heures sur 24, à toute demande d'intervention.

Le canton et les communes astreintes ont, depuis longtemps, leur plan d'intervention bien préparé. De plus, le canton et la ville de Genève disposent d'un *service de piquet* permettant de mettre sur pied, très rapidement, leur personnel, en première urgence et de mobiliser tout ou partie de leur organisme en deuxième urgence. Le canton a également organisé un remarquable service d'hélicoptère qui a déjà rendu de très nombreux services sur lesquels nous reviendrons dans un article ultérieur.

Aujourd'hui, la Police, le Service du feu, le Service de sécurité de l'aéroport et la Protection civile sont étroitement liés en liaison permanente.

Mais on s'est très vite rendu compte que la protection civile avait de nombreuses possibilités, non seulement en cas de catastrophe mais déjà lors de sinistres d'une certaine importance, à savoir:

- Aide aux sans-abri, à la suite d'un incendie ou d'une explosion (logement, subsistance puis relogement et aide sociale en collaboration avec les services spécialisés).
- Evacuation d'eau dans les caves à la suite d'inondation.

- Alimentation en eau des sapeurs-pompiers.
- Recherche de personnes bloquées par des décombres.

- Evacuations sanitaires.
- Ravitaillement du personnel engagé dans une action de sauvetage, cette liste n'étant pas exhaustive.

C'est cette dernière mission qu'a remplie le Service de protection civile de la ville de Genève lors de l'énorme incendie du Grand-Passage, dans la nuit du 25 au 26 janvier 1975.

Alarmé à 0230, le responsable du service reçoit mission de ravitailler les quatre compagnies de sapeurs-pompiers volontaires de la ville.

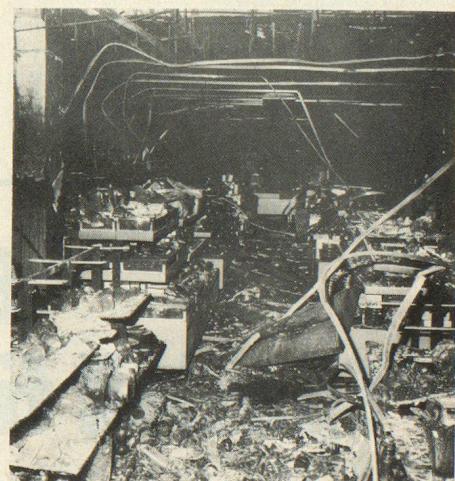
Cinq membres du personnel du Service sont mis sur pied pour l'exécution de cette mission.

Les sapeurs-pompiers sont transportés par les véhicules PC de la Place du Lac au dispositif PC de Geisendorf, par groupes de 20 hommes à la fois.

De 0530 à 0900 le ravitaillement est assuré. Puis la protection civile reçoit une deuxième mission: assurer le repas de midi pour une compagnie et demie. Fin de l'intervention PC aux environs de 1700. Puis de 200 petits déjeuners et 86 repas de midi ont été servis à cette occasion.

Une opération de ce genre, qui a déjà eu lieu à plusieurs reprises, montre l'utilisation rationnelle des possibilités de chaque service et démontre à souhait qu'une collaboration effective est toujours possible entre hommes de bonne volonté.

R. Jourdan



La protection civile en Valais

La section valaisanne de l'Union suisse pour la protection des civils (USPC), présidée par M. Charly Delez, Martigny, fait preuve d'une activité et d'un dynamisme de bon aloi. Résolument tournée vers l'information – sous toutes ses formes – elle a mis sur pied un concours de dessins d'enfants, ayant pour thème «la protection civile à l'école».

Cette action a rencontré un succès extraordinaire auprès de la jeunesse studieuse du Vieux-Pays. En effet, plus de 2000 travaux ont été présentés au public à l'occasion d'exposition réalisées dans les Communes concernées. Le

jury, composé de MM. R. Aeberhard, chef du service de l'Information de l'Office fédéral de la protection civile (OFPC).

Herbert Alboth, chef du service de presse de l'Union suisse pour la protection des civils (USPC),

Roger Parisod, président de la Commission romande d'information (CRI),

Charles Reichler, vice-président de la Commission romande d'information (CRI),

Albert de Wolf, conservateur des Musées valaisans,

Jean-Claude Rouiller, artiste peintre, Martigny, s'est réuni le 30 janvier 1975 à Martigny, dans le but d'établir le palmarès de ce sympathique concours.

La tâche du jury fut rendue difficile par le grand choix et la réelle qualité des «petites œuvres d'art» soumises à leur jugement.

Les lauréats recevront une invitation de l'OFPC. Ils se rendront à Berne, où ils auront l'occasion de visiter des installations de la Protection civile. Les dessins serviront à illustrer le numéro 10/75 de notre Revue «Protection civile»

consacrée à la jeunesse, réalisée par l'USPC avec la collaboration de la CRI.

Voici les résultats de ce concours:

Classe 1959–1960

Hors concours: Roland Vassaux, Vernayaz

1. Caroline Leuenberg, St-Gingolph
2. Francine Falcioni, Sion
3. Béatrice Meizoz, Sion
4. Emanuelle Fournier, Sion
5. Sylviane Blanc, Bonyre-Ayent

Classe 1961–1962

1. Stefan Kummer, Naters
2. Alexa Montani, Sierre
3. Monique Schafer, Sion
4. Annelies Schmid, Naters
5. Daniela Salzmann, Naters

Classe 1963–1964

1. Thierry Delez, Martigny
2. Patricia Willy, Sion
3. Blaise Rey-Mermet, Monthey
4. Evelyne Genet, Monthey
5. Olivier Sierro, Monthey

Classe 1965–1966

1. Piola Claudio, Martigny
2. Catherine Gauye, Sion
3. Alexandre Pralong, Monthey
4. Raphaël Michelod, Monthey
5. Doris Pillet, Martigny

Classe 1967–1968

1. Alain Sirisain, Chalais
2. Christophe Zuber, Sierre
3. Chantal de Riedmatten, St-Léonard
4. Christophe Meizoz, Sion
5. Elisabeth Bonvin, Sierre

La Commission romande d'information félicite et remercie sincèrement les organisateurs et collaborateurs pour le plein succès de cette action axée essentiellement sur la mission humanitaire de la protection civile: aider, secourir, soigner son prochain, déjà en temps de paix, et en toutes circonstances. Merci à tous les participants qui ont su, à leur façon et avec leurs moyens, illustrer notre mission humanitaire.

Séance d'information à Chalais

Mercredi 26 février 1975, les responsables de la protection civile avaient convié la population de la Commune de Chalais, à assister à une séance d'information touchant l'Organisme local. Par la même occasion, la section valaisanne de l'USPC, remettait les prix aux gagnants du concours de dessins organisé dans les écoles primaires au cours de l'hiver dernier.

Monsieur Michel Karlen, chef cantonal de l'instruction fit un brillant exposé sur les raisons de la création d'organismes locaux de protection. Un débat s'ensuivit durant lequel le public put prendre connaissance des divers aspects et activités de la Protection civile.

Plusieurs personnalités avaient daigné prendre part à cette réunion. On notait la présence de Mr le révérend curé Crettaz, ainsi que plusieurs membres de l'Office cantonal de la Protection civile. M. Charly Delez, président de la section valaisanne de l'USPC s'adressa en termes élogieux aux enfants lauréats du concours pour les féliciter et remercier tous ceux qui avaient participé au concours et dont les dessins se trouvaient exposé dans la salle de conférences du collège.

Suite au débat public les participants eurent le plaisir de visionner un film traitant des méfaits

de l'eau, à la suite de rupture de barrage, ainsi que des moyens et méthodes de sauvetage mis au point par la Protection civile. M. Serge Albasini président du jury passa à la proclamation des résultats du concours de dessins et M. Delez eu l'honneur de remettre les prix aux gagnants. L'Administration communale avait mis à disposition du jury les montants nécessaires pour récompenser les plus méritants.

A l'issue de cette sympathique réunion, le Conseil communal offrit une réception aux personnalités présentes.

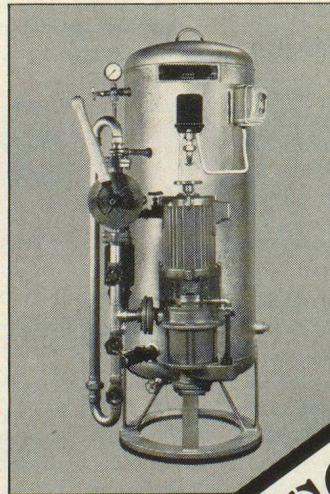
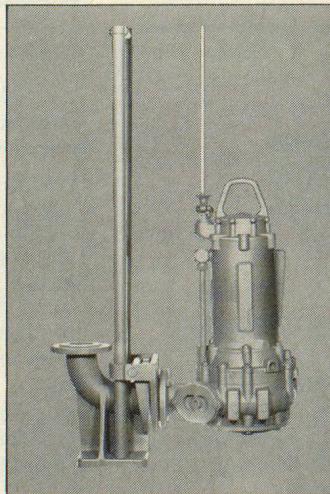
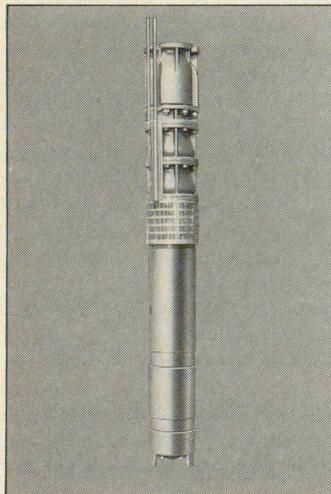
J. Devanthery

Des réunions avec exposition des dessins ont également eu lieu dans les autres communes intéressées. La presse a largement et favorablement commenté ces heureuses initiatives. CRI



UNIDA

Bieri Pumpen: Speziell für Zivilschutz-Anlagen



Hochdruckpumpen,
Niederdruckpumpen,
Abwasser- und
Fäkalienpumpen sowie
Druckwasser-Automaten:
in schockgeprüfter

Ausführung für
Zivilschutzanlagen. Bitte
rufen Sie uns an, Sie
erhalten kostenlos die
detaillierten Unterlagen.

Bieri

**SCHOCK
GEPRÜFT**



Bieri Pumpenbau AG
CH-3110 Münsingen
Telefon 031-922121